



Avis public de radiodiffusion CRTC 2006-163

Ottawa, le 19 décembre 2006

Le Conseil a été saisi des demandes qui suivent. La date limite pour le dépôt des interventions/observations est le 23 janvier 2007.

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

Article Requérante et endroit

1. **CJNE FM Radio Inc.**
Tisdale (Saskatchewan)
No de demande 2006-1545-3
2. **Tiessen Media Inc.**
Cochrane (Alberta)
No de demande 2006-1505-7

1. **Tisdale (Saskatchewan)** **No de demande 2006-1545-3**

Demande présentée par **CJNE FM Radio Inc.** en vue de modifier la licence de l'entreprise de programmation de radio CJNE-FM Nipawin (Saskatchewan).

La titulaire propose d'ajouter un émetteur FM à Tisdale pour diffuser les émissions de CJNE-FM Nipawin, afin de desservir la population de Tisdale.

L'émetteur serait exploité à la fréquence 103,1 MHz (canal 276A) avec une puissance apparente rayonnée de 273 watts (antenne non-directionnelle/hauteur de l'antenne de 29,5 mètres).

La titulaire indique qu'elle désire améliorer la qualité de son signal à Tisdale et les régions avoisinantes.

Adresse de la titulaire :

Casier postal 220
Nipawin (Saskatchewan)
S0E 1E0
Télécopieur : 306-862-2334
Courriel : pro.cjne@sasktel.net

Examen de la demande :

Hôtel de ville
Bureau administratif
901 – 100th street
Tisdale (Saskatchewan)

2. **Cochrane (Alberta)**
No de demande 2006-1505-7

Demande présentée par **Tiessen Media Inc.** visant l'utilisation de la fréquence 95,3 MHz (canal 237A1) avec une puissance apparente rayonnée de 100 watts (antenne non-directionnelle/hauteur de l'antenne de -42 mètres) pour l'exploitation de l'émetteur FM à Cochrane (Alberta) approuvée dans la décision de radiodiffusion CRTC 2006-325, 2 août 2006 (décision 2006-325).

Dans la décision 2006-325, *Station de radio FM de musique éclectique contemporaine adulte à Airdrie et Cochrane*, le Conseil approuva en partie une demande présentée par Tiessen Media Inc. en vue d'exploiter une nouvelle station de radio FM commerciale de langue anglaise à Airdrie, (CFIT-FM) avec un émetteur à Cochrane. Cependant, le Conseil n'a pas approuvé la fréquence proposée 99,1 MHz (canal 256FP) pour l'émetteur à Cochrane.

La présente demande a été déposée en réponse à la décision CRTC 2006-325, dans laquelle le Conseil stipule qu'il n'attribuerait une licence à Tiessen Media Inc. qu'à la condition que cette dernière soumette une demande proposant l'utilisation d'une autre fréquence FM et d'autres paramètres techniques acceptables satisfaisant à la fois le Conseil et le ministère de l'Industrie.

Le Conseil note que dans la demande originale la titulaire avait proposé un service de faible puissance non protégé pour l'émetteur à Cochrane et que maintenant elle propose un service régulier de classe A1.

La requérante indique que le site originalement proposé était situé sur une tour appartenue par Telus Mobilité et que ce site n'était plus disponible. Par conséquent, la requérante a expliqué qu'elle proposait un nouveau site qui est situé sur une tour appartenue par Bell Mobility et que dans le but de reproduire les contours originalement proposés à partir de ce site elle propose d'opérer un service limité de classe A1.

Adresse de la requérante :

Casier postal 1696
Okotoks (Alberta)
T1S 1B6
Télécopieur : 403-995-0650
Courriel : jamie@tiessenmedia.com

Examen de la demande :

101 Ranchehouse Road
Cochrane (Alberta)

Participation du public

Date limite d'interventions/d'observations

23 janvier 2007

L'intervention doit être reçue par le Conseil et par la requérante, au plus tard à la date susmentionnée. Le Conseil ne peut être tenu responsable des délais occasionnés par la poste.

Le Conseil examinera votre intervention et elle sera en outre versée au dossier public de l'instance sans autre avis de notre part, à la condition que la procédure susmentionnée ait été suivie. Nous communiquerons avec vous uniquement si votre intervention soulève des questions de procédure.

Faire parvenir votre intervention écrite à la Secrétaire générale du Conseil selon **une seule** des façons suivantes :

en remplissant le

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

ou

par la poste à l'adresse

CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2

ou

par télécopieur au numéro

819-994-0218

Une copie conforme doit être envoyée au requérant et la preuve d'un tel envoi doit être jointe à l'intervention envoyée au Conseil.

Le Conseil recommande à toutes les personnes qui déposent un document et en signifient copie par voie électronique de se montrer prudentes lors de l'envoi des documents ou avis par courriel, car il peut être difficile de prouver ensuite que cet envoi a bien été fait.

Avant d'utiliser le courrier électronique, assurez-vous de pouvoir prouver au Conseil, sur demande, que le document a été signifié.

Pour les interventions soumises par voie électronique, la mention *****Fin du document***** devrait être ajoutée à la fin du document, pour indiquer que le document n'a pas été modifié pendant la transmission électronique.

Les paragraphes du document devraient être numérotés.

Votre intervention doit clairement mentionner la demande, faire état de votre appui ou de votre opposition et, si vous y proposez des modifications, présenter des faits et des motifs à cet égard.

Avis important

Veillez noter que tous les renseignements que vous fournissez dans le contexte de ce processus public, sauf ceux qui font l'objet d'une demande de traitement confidentiel, qu'ils soient envoyés par la poste, par télécopieur, par courriel ou au moyen du site web du Conseil à www.crtc.gc.ca seront versés à un dossier public et seront affichés sur le site web du Conseil. Ces renseignements comprennent les renseignements personnels, tels que votre nom, votre adresse courriel, votre adresse postale, vos numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que tout autre renseignement personnel que vous fournissez.

Les documents reçus en version électronique ou autrement seront affichés intégralement sur le site web du Conseil, tels qu'ils ont été envoyés, y compris tous les renseignements personnels qu'ils contiennent, dans la langue officielle et le format d'origine dans lesquels ils sont reçus. Les documents qui ne sont pas reçus en version électronique seront disponibles en version PDF.

Les renseignements personnels ainsi fournis seront divulgués et utilisés aux fins auxquelles ils ont été recueillis par le Conseil ou compilés initialement ou pour un usage qui est compatible avec ces fins.

Examen des documents

Les demandes sont disponibles en format électronique en sélectionnant le numéro de la demande à l'intérieur de cet avis.

Une liste de toutes interventions/observations sera également disponible sur le site Web du Conseil. La version électronique de toutes interventions/ observations soumise sera accessible à partir de cette liste. Afin d'accéder à cette liste, sélectionner « Liste d'interventions/observations » sous la rubrique « Instances publiques » du site Web du Conseil.

Les documents sont disponibles pendant les heures normales du bureau à l'adresse locale indiquée dans cet avis et aux bureaux du Conseil et aux centres de documentation concernés par ces demandes ou bien, sur demande, à l'intérieur de 2 jours ouvrables, aux autres bureaux et centres de documentation du Conseil.

Édifice central

Les Terrasses de la Chaudière
1, promenade du Portage, pièce 206
Gatineau (Québec) K1A 0N2
Tél. : 819-997-2429
Tél. Sans Frais : 1-877-249-2782
ATS Sans Frais : 1-877-909-2782
Télécopieur : 819-994-0218

Place Metropolitan

99, chemin Wyse, bureau 1410
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B3A 4S5
Tél. : 902-426-7997
Télécopieur : 902-426-2721

205, avenue Viger Ouest

Bureau 504
Montréal (Québec) H2Z 1G2
Tél. : 514-283-6607

55, avenue St. Clair Est, bureau 624

Toronto (Ontario) M4T 1M2
Tél. : 416-952-9096

Édifice Kensington

275, avenue Portage, bureau 1810
Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3
Tél. : 204-983-6306 – ATS : 204-983-8274
Télécopieur : 204-983-6317

Édifice Cornwall Professional

2125, 11^e Avenue, pièce 103
Regina (Saskatchewan) S4P 3X3
Tél. : 306-780-3422

10405, avenue Jasper, bureau 520

Edmonton (Alberta) T5J 3N4
Tél. : 780-495-3224

530-580, rue Hornby

Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B6
Tél. : 604-666-2111 – ATS : 604-666-0778
Télécopieur : 604-666-8322

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>

--